

FRANCHE-COMTÉ

Axe 1 : Maintenir et développer les compétences « socles » ainsi que l'employabilité des agents

# Construire son projet d'évolution professionnelle

## Contexte

---

L'ANFH souhaite renforcer son offre d'accompagnement à destination des agents hospitalier se projetant dans une reconversion professionnelle, choisie ou contrainte. Le formation "Construire son projet d'évolution professionnelle" vise à rendre l'agent acteur de la sécurisation de son parcours professionnel, en lui donnant les clefs méthodologiques, les outils pour développer son autonomie. Cette formation est complémentaire au dispositif de Conseil en Evolution professionnel (CEP) délivré dans les établissements de la FPH et par l'ANFH.

## Objectifs

---

*Seront renseignés ultérieurement*

## Renseignements complémentaires

---

- 38 heures de formation réparties sur 3 mois avec du travail intersession.
- 5 ateliers collectifs d'une journée et 3 entretiens individuels.
- Prévoir la participation à une réunion préalable (visio) pour un premier niveau d'information sur l'action et les acteurs, et initier la dynamique collective.
- Programmation : 1 groupe par an
- Financement : pas de coût pédagogique à prévoir pour l'établissement.
- Modalités d'inscriptions : le service formation de l'établissement adresse ses demandes d'inscriptions à l'ANFH.

## Programme

---

### Jour 1 - S'approprier le processus d'élaboration de projet professionnel

- Identifier ses envies, motivations
- Travail sur la projection de la reconversion et les étapes d'un parcours d'élaboration de projet.
- Identification de ses critères de choix, ses valeurs, intérêts, motivations, environnements de travail favorables.

### Jour 2 - Identifier ses atouts professionnels et les valoriser

- Evaluation de ses savoirs, savoir-faire, savoir-être
- Valorisation de ses atouts.

### **Jour 3 - Explorer des pistes professionnelles à partir de ses caractéristiques et celles du marché de l'emploi**

- Travail sur les possibles du marché de l'emploi
- Exploration de pistes en lien avec ses compétences et intérêts.

### **Jour 4 - Apprendre à confronter son projet et développer son réseau**

- Recherche d'informations sur les métiers visés et confrontation pour valider la faisabilité du projet ;
- Développement du réseau ; réalisation d'enquêtes-métier.

### **Jour 5 - Préparer la réalisation de son projet et communiquer sur son projet**

- Hiérarchisation des pistes, selon les investigations menées ;
- Identification des points forts et écueils du projet ;
- Identification des étapes de réalisation de son projet et construction du plan d'action ;
- Présentation à l'oral.

### **Travail Intersessions:**

- Développer son autonomie et ses capacités à agir seul, en les mettant au service de son nouveau projet professionnel et de son avancée
- Construction/renforcement de son réseau professionnel ;
- Mise en œuvre de son plan d'action

\*\*2 entretiens individuels pour affiner le projet, valider sa faisabilité et a ajuster 1 entretien tripartite avec l'ANFH pour assurer la continuité

#### **Public**

**Personnel hospitalier se projetant dans une reconversion professionnelle, choisie ou contrainte, et souhaitant bénéficier d'une formation à la construction de projet.**

#### **Exercice**

**2026**

#### **Nature**

**AFR**

#### **Organisé par**

**SOLERYS**

#### **Durée**

**38 heures**